

Un conseil de rentrée pour les élus municipaux

C'était la rentrée aussi pour les élus, autour de Serge Carel. En ouvrant la séance, le maire soulignait qu'il souhaitait intervenir sur la poursuite des actions du CCAS. Après approbation du délibéré du conseil du 23 juin, l'ordre du jour appelait les élus à voter pour les subventions accordées aux associations. Une somme de 1 800 € sera répartie entre l'OISDB, couleurs de flammes, l'école de musique, le GDA, le comité des fêtes et l'association de valorisation du patrimoine. Il est rappelé que toute association doit faire une demande écrite officielle en mairie pour prétendre à une subvention annuelle. Les associations hors communes (caritatives) ne sont pas prises en compte.

Le maire demandait ensuite le vote pour deux décisions modificatives au budget principal, en fonctionnement la somme de 3 050€ versée à la CCDB dans le cadre des rythmes scolaires et en investissement: "*Nous avons be-*

soin d'abonder deux lignes, explique Serge Carel, l'une pour l'achat d'étagères à l'école maternelle (400€) et un prévisionnel de 2 500€ pour la salle communale (une étude pour insonoriser cette pièce de 35 m²).

Un échange de parcelles avec la commune a été approuvé par les conseillers concernant un angle de terrain sur la propriété de Marie-Hélène Guinard.

Les horaires de libération des élèves seront modifiés en accord avec les instituteurs: école de Mirabeau lundi 15h et vendredi 14h45, école de Barras mardi et jeudi 16h.

Après rupture de bail de l'appartement communal T4 par les locataires, celui-ci devrait être attribué à une famille avec deux enfants. Le maire propose d'aménager au quartier La Condamine un terre-plein en places de parking (6 ou 7) suite à la demande des riverains. Le projet sera chiffré prochainement.

M.G.



Pendant les débats, le maire Serge Carel montre le plan de l'échange de parcelles de terrain.

/PHOTO M.G.